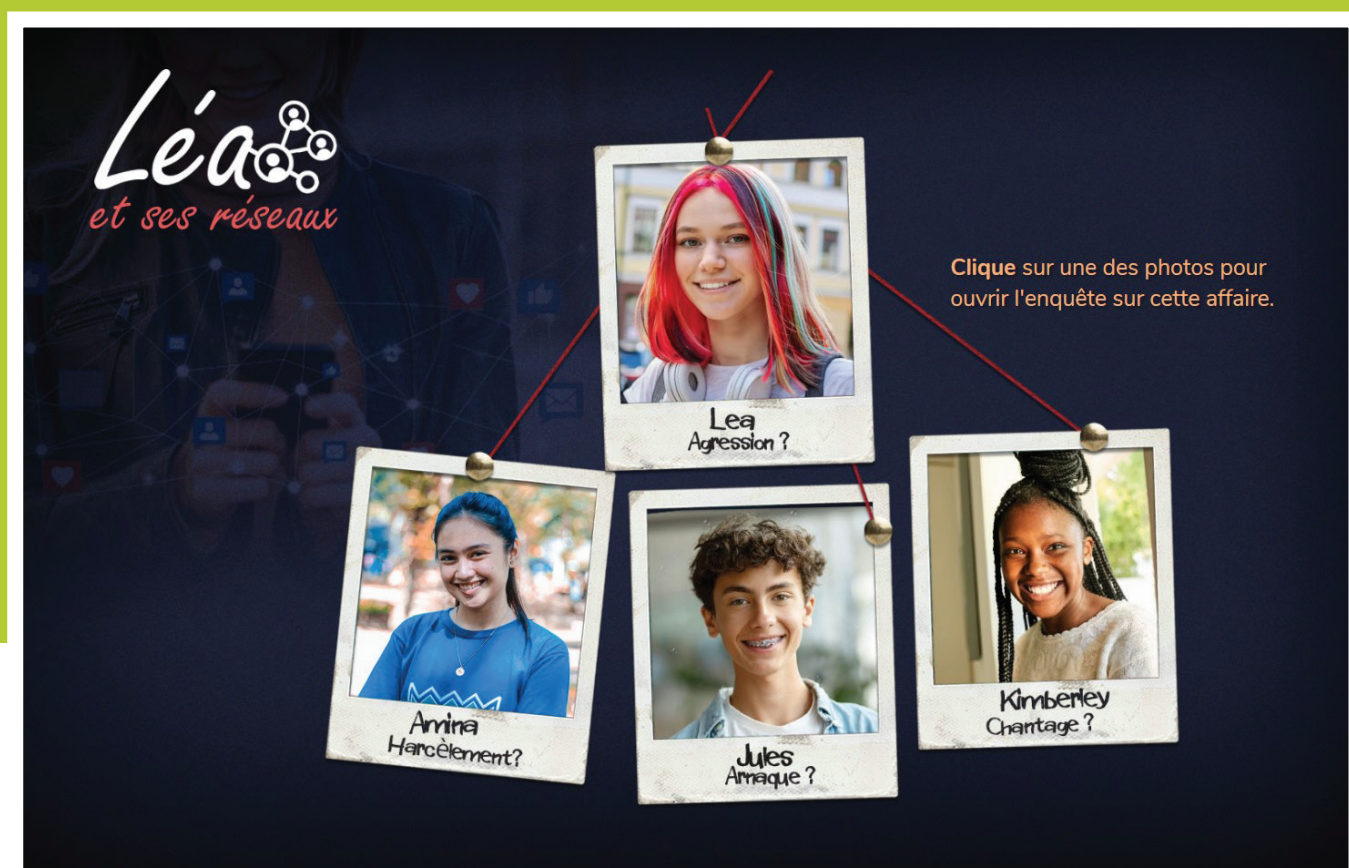


Livret d'accompagnement à destination des professionnels

Léa
et ses réseaux



Le jeu sérieux «Léa et ses réseaux» propose quatre enquêtes. Les enquêtes ne sont pas chronologiques ou liées entre elles, il n’y a pas d’ordre obligatoire pour les faire. Chaque enquête se passe sur un réseau social fictif faisant référence à un réseau social réel. Elles abordent chacune différents dangers présents sur les réseaux sociaux.

Léa. Agression ?

- Niveau de difficulté : **FACILE** ●
- Réseau social abordé : **X** (anciennement Twitter)

- > Sensibilise aux dangers de harcèlement, d’agression qu’il peut y avoir si nous maîtrisons mal les informations personnelles que nous rendons publiques sur les réseaux sociaux.
- > Informe sur les bonnes pratiques à avoir pour publier sur un réseau social et garder une maîtrise de ses informations personnelles en ligne.

Jules. Arnaque ?

- Niveau de difficulté : **MOYEN - FACILE** ●●
- Réseau social abordé : **Instagram**

- > Sensibilise sur la confiance à accorder aux influenceurs qui font la promotion de produits et sur la façon dont on peut repérer une arnaque.
- > Informe sur les bonnes pratiques à avoir pour se protéger des arnaques.

Amina. Harcèlement

- Niveau de difficulté : **MOYEN - DIFFICILE** ●●●
- Réseau social abordé : **WhatsApp**

- > Sensibilise à la nature et aux conséquences du cyberharcèlement,
- > Sensibilise à la bonne attitude à avoir sur les réseaux sociaux pour ne pas devenir cyber-harceleur, et aux bonnes pratiques si on est harcelé en ligne.
- > Sensibilise au fait qu’on ne maîtrise pas le devenir des photos que l’on publie en ligne.

Kimberley. Chantage ?

- Niveau de difficulté : **DIFFICILE** ●●●●
- Réseau social abordé : **Snapchat**

- > Sensibilise sur les personnes qui se cachent derrière des faux profils.
- > Sensibilise sur la confiance à accorder aux personnes fraîchement rencontrées en ligne.
- > Sensibilise sur la nature d’une information personnelle et l’importance de ne pas les confier à des inconnus, au même titre que les photos personnelles (montrer son visage en étant habillé ou nu).
- > Sensibilise sur les risques encourus : chantage, sextortion, grooming, prostitution, pédopornographie.
- > **Cette enquête aborde clairement un chantage sexuel fait sur une adolescente : à aborder avec un public averti.**

Sommaire



Enquête n°1..... p.5

«Surexposition de la vie privée»

Léa. Agression ?



Enquête n°2..... p.11

«Faire attention aux rencontres sur internet»

Kimberley. Chantage ?



Enquête n°3..... p.17

«Faire attention aux escroqueries/arnaques»

Jules. Arnaque ?



Enquête n°4..... p.23

«Cyberharcèlement»

Amina. Harcèlement ?

■ Pourquoi un jeu sérieux ?

L'objectif du jeu est de proposer une action directe auprès des personnes accompagnées, encadrée par un éducateur, sur un mode ludique afin de les sensibiliser aux dérives et risques des réseaux sociaux, et de provoquer une réelle prise de conscience. Il s'adresse à des jeunes de 12 à 18 ans (voire 10 ans selon les profils), accueillis en ITEP, IME, ESAT, SESSAD, MECS... en situation de déficience intellectuelle, ou présentant des troubles du comportement, en situation de précarité, ou avec des troubles psychiques.

■ Comment a été conçu ce jeu ?

Ce jeu sérieux a été conçu en co-construction avec quatre établissements pilotes de la Fondation OVE (IME et ITEP) et de l'Association Hovia (Protection de l'Enfance). Des éducateurs et des personnes accompagnées ont participé à son élaboration. Ils ont validé que le jeu répondait à leurs besoins et attentes, et que le jeu remplissait ses objectifs d'immersion et de transmission des messages pédagogiques. Le jeu peut être réalisé en une ou plusieurs séances. Chaque enquête dure environ 45 minutes.

■ Comment procéder ?

1 - Lire ce guide en entier et tester soi-même le jeu sérieux

2 - Programmer une séance de jeu avec les participants **sans leur révéler la thématique de sensibilisation**. Vous pouvez leur annoncer le déroulé de la session :

- Réalisation de l'enquête (15 minutes)
- Echange avec l'éducateur (15 minutes)
- Quiz (15 minutes)

Une sauvegarde de progression est présente dans le module pour qu'il puisse être fait en plusieurs fois selon le désir de l'animateur qui anime la séance. Du fait de cette sauvegarde, chaque enquête ne peut être jouée qu'une seule fois pour chaque joueur.

3 - Accueil des joueurs :

Le serious game peut-être joué seul, par groupe de 3 à 4 joueurs autour d'une tablette ou d'un PC, ou par groupe plus important avec une vidéoprojection.

- Aider les joueurs à se connecter à la plateforme et à trouver le module de jeu.
- Ouvrir le module sur la page d'accueil avec les quatre polaroids.
- Expliquer le déroulé de la session :
 - Jeu, réalisation de l'enquête : 15 minutes
 - Une fois qu'ils ont fini l'enquête : ils doivent lever la main et vous prévenir.
 - Un moment d'échange collectif suit pour débriefer, voir ce que tout le monde a compris de l'enquête
 - Chacun réalise le quiz individuellement pour ancrer les acquis

4 - Aides possibles pendant le jeu

Des indices sont prévus pour aider les joueurs s'ils sont en difficulté.

5 - Après le jeu

Il est possible d'imprimer un diplôme attestant de la participation au jeu et de le remettre à chacun des participants pour qu'ils gardent une trace de leur expérience, ainsi qu'une fiche qui présente les numéros de téléphone et sites internet utiles.

Enquête 1

Synopsis



Léa est une étudiante en Art de 19 ans. Elle poste régulièrement sur un réseau social au sujet de ses passions (exemples : les mangas qu'elle aime, ses nouvelles créations sur sa tablette graphique, ses expériences capillaires, etc.) et sur ce qu'elle fait de ses journées.

Elle ne paramètre jamais ses publications. C'est une jeune artiste qui veut que son travail soit vu, et ne fait pas la distinction avec les posts sur sa vie privée. Tout le monde voit ce qu'elle publie. De ce fait, elle laisse traîner tout un tas d'informations personnelles (numéro de téléphone / email). Il lui arrive de recevoir des messages d'inconnus embarrassants mais elle ne s'en préoccupe pas trop. Elle ignore simplement la personne.

Un jour, elle répond à une personne -qu'elle ne connaît pas- qui lui demande en commentaire à une de ses publications, l'adresse de ce café dans lequel elle se rend tous les jeudis après-midi, et qui a l'air top.

Plus tard, elle discute avec son ami Jules, et lui confie qu'elle a l'impression d'être suivie. Celui-ci la rassure, son imagination lui joue des tours.

Pourtant un mardi soir peu après cet événement, elle se fait agresser.



Objectifs pédagogiques

Bonnes pratiques pour préserver sa vie privée

Comprendre les risques encourus suite à une surexposition

Indices

Question 1 :

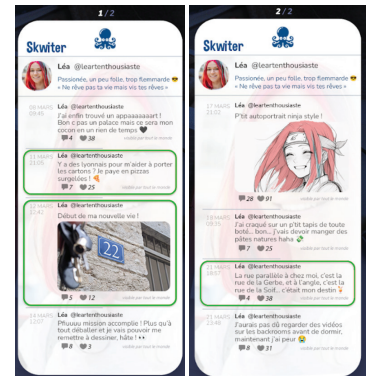
Comment a-t-il su où elle habitait ?

Indice 1 : Il y a 2 posts à sélectionner sur la première capture et 1 post sur la deuxième capture

Indice 2 : Trouve 1 post qui donne un indice sur sa ville + 1 post qui donne un indice sur son numéro de rue + 1 post qui donne un indice sur sa rue

Réponse

Posts à sélectionner



Question 2 :

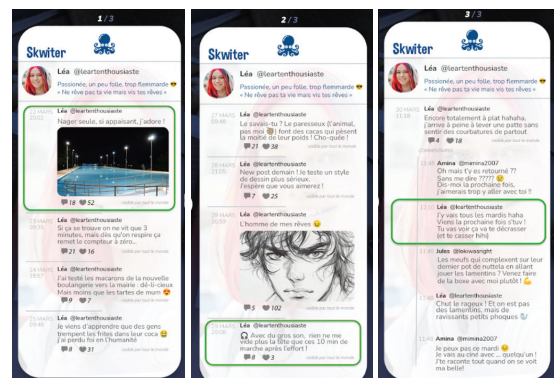
Comment a-t-il su quand elle serait seule ?

Indice 1 : Il y a 1 post à sélectionner sur chaque capture

Indice 2 : Trouve des posts qui donnent des informations sur les heures de départ et de retour de Léa.

Indice 3 : L'agresseur a voulu rencontrer Léa lorsqu'elle rentrait seule le soir après une activité. De quelle activité s'agit-il ? Comment a-t-il su le jour et l'heure à laquelle elle serait seule devant sa porte ?

Indice 4 : Tu dois sélectionner 1 post qui donne des informations sur l'activité qu'elle pratique, 1 post qui donne des informations sur le temps qu'elle met à rentrer chez elle, 1 post qui donne des informations sur la fréquence à laquelle elle va à son activité



Question 3 :

Est-ce que des signes auraient pu alerter Léa ?

Indice 1 : Il y a un post à sélectionner sur la capture 1 + deux posts sur la capture 2 + un post sur la capture 3

Indice 2 : La personne qui envoie les posts les plus bizarres et inconvenants est Norman.

Indice 3 : Le commentaire de Norman dans lequel il dit à Léa qu'il voudrait un tatouage de lierre n'est pas inconvenant

Réponse

Posts à sélectionner



Débrief

Lorsqu'un jeune a fini et lève la main, il doit être sur l'écran "Prends la parole". Si d'autres jeunes n'ont pas encore fini, vous pouvez proposer à ceux qui ont fini de commencer à se poser les questions inscrites sur l'écran, et d'en discuter discrètement avec les autres joueurs qui ont terminé. Une fois que tous les joueurs ont fini, prenez la parole.

Ce temps de débrief est là pour vous permettre de poser des questions aux jeunes en les faisant réfléchir à leurs usages.

Vous pouvez reprendre les questions de l'écran "Prends la parole" :



Est-ce que tu penses que Léa a raison de poster autant sur ses réseaux sociaux ?

- Attention : Léa n'est pas fautive de l'usage qu'a fait cet homme de ses posts. Elle n'est pas responsable de son agression.
- Chacun fait ce qu'il veut, mais il faut le faire avec prudence et respect
- Lorsqu'on publie publiquement sur un réseau social, il faut le faire en sachant qu'il y a des risques à ce que des personnes mal intentionnées s'en servent contre nous.
- Donc il faut savoir comment se protéger de ces personnes mal intentionnées pour pouvoir s'exprimer librement sur ses réseaux



Qu'est-ce que vous faites / postez sur vos réseaux sociaux ? A quoi ça sert ?

- Les réseaux sociaux ont beaucoup d'avantages :
 - On peut s'informer sur plein de sujets
 - On peut discuter avec des personnes qui habitent loin
 - On peut jouer, poster ses créations artistiques, ses photos
 - Partager sa vie aux autres et se sentir moins isolé / seul
 - Participer à des groupes d'amis ou qui partagent les mêmes centres d'intérêt
 - Voir des tutos et apprendre des choses



Pourquoi faut-il se servir des réseaux-sociaux avec prudence ?

- Tout le monde peut réutiliser un contenu posté sur les réseaux sociaux (et parfois même pour s'en servir contre celui qui l'a posté). Par exemple :
 - une photo, une image... Que ce soit une photo de profil ou la photo de votre nouvelle œuvre d'art pour se faire connaître, il faut être vigilant à ce que l'on montre en gardant en tête que tout le monde peut télécharger vos images et les réutiliser comme ils le souhaitent (même si la loi l'interdit)
 - une adresse, un numéro de téléphone etc, toutes données personnelles dont les gens peuvent se servir
- Risque que votre famille, ou vos professeurs sur les mêmes réseaux sociaux que vous tombent sur vos posts / contenus que vous souhaiteriez réserver à vos amis
- On peut subir du chantage : je poste une information personnelle, ou une photo un peu dénudée, puis une personne menace de s'en servir ou de l'envoyer à tout le monde...
- On peut subir du harcèlement sur les réseaux, par exemple : je poste une photo et plein de personnes se mettent à me faire des réflexions méchantes.



C'est quoi une donnée personnelle ? Comment faites-vous la différence entre ce qui appartient à votre vie privée et à votre vie publique ?

- **Vie privée** : informations que l'on veut garder secrètes, pour préserver son intimité, mais aussi un certain **anonymat**.
 - Les choses qu'on ne veut **pas rendre publiques**.
 - Des informations sur lesquelles on veut **garder le contrôle**
 - Des informations qui permettraient **de se faire passer pour vous**
 - Exemples : informations **liées à l'identité** (nom, prénom, âge, sexe, lieu de résidence, etc.) informations **liées à ses contacts** (adresse mail, numéro de téléphone)

- Données sensibles : coordonnées bancaires, codes d'abonnements divers, identifiants, informations administratives (numéro de sécurité sociale, numéro d'étudiant)
- On peut aussi considérer de façon plus large (moins dangereuse) que nos activités, notre santé, notre vie amoureuse, notre famille sont des informations de votre vie privée.
- **Vie publique** : les informations qui relèvent de la **vie scolaire / professionnelle** OU de ce qu'on est prêt à partager de son intimité avec tout le monde (ce qui peut être ses activités, sa santé, sa vie amoureuse, sa famille, si on le souhaite)
- Chacun place le curseur là où il est prêt à se dévoiler. Attention car un curseur mal placé peut vous faire encourir des risques...



En quoi Léa a-t-elle été imprudente ?

- Ne pas avoir géré la diffusion de ses posts : ils étaient visibles par tous, même par les personnes qu'elle ne connaissait pas : Norman
- Ne pas avoir signalé ou bloqué l'utilisateur suspect, ne pas avoir masqué ses posts, ne pas avoir restreint l'accès à son compte
- Ne pas en avoir parlé à un adulte autour d'elle



As-tu configuré tes réseaux pour que seulement tes amis voient ce que tu mets en ligne ?



Ça t'est déjà arrivé que des gens que tu ne connaissais pas commentent tes posts ou t'envoient des messages qui t'ont mis mal à l'aise ?



Ça t'est déjà arrivé que des échanges que tu as eus sur les réseaux débordent dans la vraie vie ?



Qu'est-ce que vous connaissez comme astuces pour publier sur vos réseaux en toute sécurité ?

- Lorsque vous publiez sur les réseaux, toujours se poser les bonnes questions :
 - est-ce que ça me dérangerait si ma famille ou mes professeurs tombaient dessus par hasard ?
 - qu'est-ce que quelqu'un pourrait faire de cette information ou de cette photo s'il me voulait du mal ?
- Site d'information pour protéger sa vie privée : <https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/reseaux-sociaux-comment-limiter-les-risques-pour-ma-vie-privee>
- Ne pas donner ses mots de passe à ses copains
- Éviter de prêter son téléphone sans surveillance
- Ne pas partager ses comptes Instagram ou autres
- Bien paramétrer l'accès à vos comptes et à vos publications (qui peut les voir ou voir ce que vous publiez)
- Masquer les commentaires, bloquer les utilisateurs malveillants
- Toujours en parler à un adulte de confiance si vous avez un problème : vous n'êtes pas seul !

Quiz

Indiquez aux jeunes qu'ils peuvent faire le quiz final pour finir la session et tester leurs connaissances !

Vous pouvez lire les questions et réponses possibles avec eux mais leurs réponses doivent rester individuelles.

Question 1 :

Trouve la phrase qui est fausse : «Sur les réseaux sociaux, les autres...»

- ✗ ... sont parfois gentils et peuvent commenter mes posts pour me complimenter ou me féliciter
- ✗ ... peuvent commenter mes posts avec des phrases méchantes ou se moquer
- ✓ ... sont tous gentils, je peux poster tout ce que je veux sans avoir peur
- ✗ ... peuvent prendre mes informations et les utiliser pour faire du tort à moi et à ma famille

Question 2 :

Tu déménages. Quel post peux-tu faire en toute sécurité sur tes réseaux ?

- ✗ Après le déménagement, je partage une photo de mon nouvel appartement. Mon post est visible par tout le monde
- ✗ Avant le déménagement, j'annonce la date et ma future adresse. Mon post est visible par tout le monde
- ✗ Je donne l'adresse de l'appartement, le nom de l'ancien habitant et la date du déménagement. Mon post est visible par mes amis seulement
- ✓ Après le déménagement, j'annonce la nouvelle et je partage des photos. Mon post est visible par mes amis seulement

Question 3 :

Parmi ces 4 posts, lequel comporte des informations personnelles dangereuses si tout le monde y avait accès ?

- ✗ @ophe69 : Quel meilleur quartier que le 5e arrondissement de Lyon ? Il faut juste pas avoir peur des escaliers...
- ✗ @NolwenLeblanc : Secret d'une bretonne native de Saint-Malo : Toujours mettre un peu de bière dans la pâte à crêpes. Ma recette en bio.
- ✗ @mochicat : Souvenir du hellfest - Prêts à tout, même à braver la pluie de ce dimanche 18 juin pour voir Pantera **
- ✓ @Karim_Tossati : Premier jour de taf à Hai-tech Paris ! Il ne faut pas avoir de morale pour travailler là-bas, mais bon pour 3000€ par mois, je vais bien fermer les yeux ;)

Question 4 :

Dans quel cas prêterais-tu ton téléphone sans surveillance ?

- ✗ Si c'est un(e) très bon(ne) ami(e)
- ✗ Si c'est un adulte
- ✗ Si la personne en a vraiment besoin
- ✓ Aucune de ces conditions

Une fois que les jeunes ont pris connaissance de leur score au quiz, ils ont terminé le module.

Conclusion

Les réseaux sociaux c'est super :

Ça permet

- de rester informé,
- de se cultiver,
- de se divertir,
- de rester en contact avec nos amis, notre famille,

Mais il faut être vigilant !

- Ne pas donner ses mots de passe à ses copains
- Éviter de prêter son téléphone sans surveillance
- Ne pas partager ses comptes Instagram ou autres
- Bien paramétrer l'accès à vos comptes et à vos publications (qui peut les voir ou voir ce que vous publiez)
- Masquer les commentaires, bloquer les utilisateurs malveillants
- Toujours en parler à un adulte de confiance si vous avez un problème : vous n'êtes pas seul !

Enquête 2



Synopsis

Kimberley a 15 ans. Elle est un peu renfermée et n'ose pas parler aux garçons. Elle écoute souvent ses amis parler de leur crush mais pour elle, c'est le calme plat.

Elle parle souvent avec Amina sur la messagerie d'un réseau social. Un jour, elle reçoit un message d'une personne qu'elle ne connaît pas, Dreamboy69, qui a une photo de profil digne d'un mannequin et qui lui propose de discuter sur un autre réseau payant. Kimberley ne lui répond pas. Elle sait que ces réseaux payants sont des arnaques grossières.

Quelque temps plus tard, elle se fait contacter par une nouvelle personne qu'elle ne connaît pas : AymericWhiteKnight. Sur la photo de profil, il semble avoir son âge et aimer la K-Pop lui aussi. Elle décide de parler avec lui. Il est plutôt beau et très mystérieux.

Ils discutent un peu ensemble : il la flatte, l'écoute parler de ce qu'elle aime, gagne rapidement sa confiance et il finit par lui dire qu'il la trouve très séduisante. Il lui pose plein de questions sur là où elle vit, sur ses amis, sa famille. En retour, il esquivé toutes les questions qu'Amina lui pose, se contredit ou reste évasif. Puis il lui propose de lui envoyer une photo si elle lui envoie un premier nude.

Kimberley, déjà très amoureuse, n'hésite pas une seconde. Mais dès qu'elle a envoyé sa photo, Aymeric ne lui répond plus. Il se passe plusieurs heures sans nouvelles. Puis il lui envoie un message et se révèle. Il la menace de diffuser sa photo dans son collège, à tous ses amis et partout sur internet si elle ne lui envoie pas d'autres photos d'elle encore plus dénudée. Kimberley ne sait plus quoi faire.



Objectifs pédagogiques

Comprendre qu'il ne faut pas faire immédiatement confiance à une personne rencontrée sur internet

Reconnaître une situation à risque à la suite d'une rencontre sur internet

Indices

Question 1 :

Comment Kimberley en est venue à parler avec cet homme ?

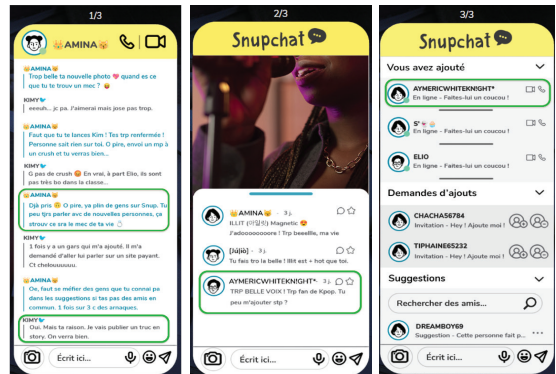
Indice 1 : Il faut sélectionner les messages qui ont poussé Kimberley à discuter avec un inconnu

Indice 2 : 2 posts à sélectionner sur la première capture (qu'est-ce qu'a fait Kimberley) - 1 post sur la 2e (quelle personne inconnue a demandé à Kimberley de l'ajouter en ami) - 1 post sur la 3 (preuve que Kimberley a ajouté l'inconnu)

Indice 3 : Le pseudo de l'homme qui fait du chantage à Kimberley utilise le pseudo AymericWhiteKnight.

Réponse

Posts à sélectionner



Question 2 :

Quelles sont les informations que Kimberley n'aurait pas dû donner ?

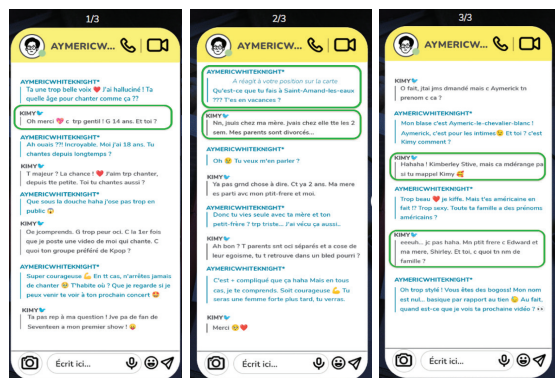
Indice 1 : Il y a 1 post à sélectionner sur la première capture, 2 posts à sélectionner sur la deuxième capture et 2 posts à sélectionner sur la troisième capture.

Indice 2 : Il faut sélectionner tous les posts concernant des informations personnelles sur Kimberley ou sa famille qui peuvent la mettre en danger

Indice 3 : Dire son âge ou laisser sa géolocalisation apparaître sur une application : ce sont des données personnelles

Réponse

Posts à sélectionner



Question 3 :

Comment l'homme a piégé Kimberley dans son chantage ?

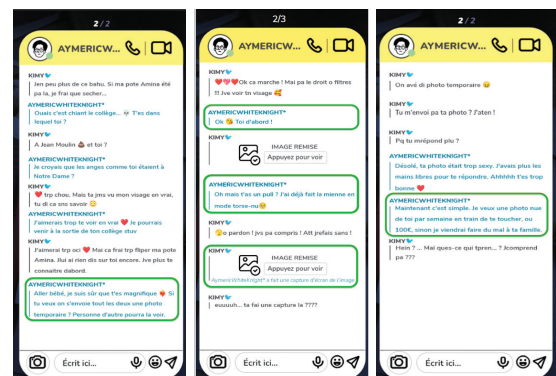
Indice 1 : Il y a 1 post à sélectionner sur la première capture, 3 posts à sélectionner sur la deuxième capture et 1 post à sélectionner sur la troisième capture.

Indice 2 : Tous les posts à sélectionner impliquent Aymeric.

Indice 3 : Ce n'est pas la première photo envoyée par Kimberley qui a permis à l'homme de la faire chanter. Sur cette photo, elle est habillée et montre juste son visage.

Réponse

Posts à sélectionner



Débrief

Lorsqu'un jeune a fini et lève la main, il doit être sur l'écran "Prends la parole". Si d'autres jeunes n'ont pas encore fini, vous pouvez proposer à ceux qui ont fini de commencer à se poser les questions inscrites sur l'écran, et d'en discuter discrètement avec les autres joueurs qui ont terminé. Une fois que tous les joueurs ont fini, prenez la parole.

Ce temps de débrief est là pour vous permettre de poser des questions aux jeunes en les faisant réfléchir à leurs usages.

Vous pouvez reprendre les questions de l'écran "Prends la parole" :



As-tu déjà rencontré en ligne une personne qui mentait sur son identité ?

- Même si souvent celles-ci sont bienveillantes, parfois des personnes peuvent se cacher sous un faux pseudo ou utiliser un compte de réseau social pour vous nuire.
- On peut échanger avec des inconnus mais il faut se méfier ! On ne sait jamais qui se cache vraiment derrière un pseudo ou une photo de profil : ce ne sont pas des preuves de l'identité de la personne avec qui vous parlez !
- N'importe qui peut utiliser la photo d'un jeune homme ou d'une jeune femme pour dragueur.
- Il existe des adultes mal intentionnés qui peuvent se faire passer pour des adolescents pour obtenir des photos d'eux. Ils peuvent même aller jusqu'à utiliser les mêmes éléments de langage. C'est ce qu'on appelle le "grooming"
- Exemple de fait divers : Mars 2024 "Un père de famille de 40 ans, qui incitait sur Snapchat des adolescentes à avoir des relations sexuelles devant l'écran, a été condamné jeudi à 17 ans de réclusion par la cour criminelle de Haute-Garonne."



Quels sont les signes pour voir qu'une personne qui nous parle sur internet est louche ?

- Attention aux photos de profil qui montrent une personne vraiment très belle physiquement ou dans une pose sexy. Si c'est trop beau pour être vrai, c'est que c'est probablement un faux profil.
- Une personne que vous ne connaissez pas et qui vous demande directement de confirmer des informations sur vous.
Exemple : Damienpro : Salut, tu habites bien au 55 rue Faubourg-Saint-Honoré à Paris ?
- Une personne que vous ne connaissez pas, vous demande directement une photo ou un nude alors que c'est le début de votre conversation.
*Exemple :
Sexygirl74 : t'es trop mignon
Sexygirl74 : tu peux m'envoyer une photo de toi sans vêtements ?*
- Réfléchir avant de faire ce qu'on vous dit : une jeune fille de 11 ans ne demandera pas à voir une photo de sexe.
- Faire attention aux personnes qui demandent beaucoup d'informations, surtout des informations personnelles (âge, nom, prénom, adresse).
- Les personnes qui peuvent se faire insistantes.
- Elles peuvent aussi essayer d'en dire le moins possible sur elles, voire éviter les questions que vous allez leur poser.

Reprendre l'exemple des conversations du jeu :

The screenshot shows a chat interface with two participants: KIMY and AYMERICWHITEKNIGHT*. KIMY's messages are in blue bubbles, and AYMERICWHITEKNIGHT*'s messages are in green bubbles. The conversation is about a video of KIMY singing and a question about Seventeen.

KIMY | Oe jcomprends. G trop peur oci. C la 1er fois que je poste une video de moi qui chante. C quoi ton groupe préféré de Kpop ?

AYMERICWHITEKNIGHT* | Super courageuse 🍷 En tt cas, n'arrêtes jamais de chanter 🍷 T'habite où ? Que je regarde si je peux venir te voir à ton prochain concert 🍷

KIMY | Ta pas rep à ma question ! Jve pa de fan de Seventeen a mon premier show ! 🍷

KIMY | Ah bon ? T parents snt oci séparés et a cose de leur egoisme, tu t retrouve dans un bled pourri ?

AYMERICWHITEKNIGHT* | C'est + compliqué que ça haha Mais en tous cas, je te comprends. Soit courageuse 🍷 Tu seras une femme forte plus tard, tu verras.



As-tu déjà essayé de rencontrer dans la vraie vie quelqu'un que tu as rencontré sur internet ?



Connais-tu les risques auxquels tu t'exposes ?

- Même si tu rencontres quelqu'un dans un endroit "neutre", il y a toujours des risques :
 - Agression
 - Vol
 - Viol
 - Si tu accueilles ces personnes chez toi :
 - Agression
 - Vol
 - Viol
 - Cambriolage
 - Sois sûr qu'il y ait toujours quelqu'un chez toi si tu reçois quelqu'un chez toi. Sois aussi accompagné.e et informe tes proches si tu vas voir quelqu'un que tu as rencontré sur Internet dans la rue.
- Exemple de faits divers :*
- Vol et agression : "Le rendez-vous Snapchat tourne au guet-apens : un garçon de 15 ans torturé et volé par deux adolescents" (<https://www.midilibre.fr/2024/05/07/le-rendez-vous-snapchat-tourne-au-guet-apens-un-garcon-de-15-ans-torture-et-vole-par-deux-adolescents-11935951.php>)
 - Viol : "Paris : une adolescente violée chez ses parents après un rendez-vous donné sur Snapchat, trois mineurs interpellés" (<https://www.lefigaro.fr/faits-divers/paris-une-adolescente-violee-chez-ses-parents-apres-un-rendez-vous-donne-sur-snapchat-trois-mineurs-interpelles-20240531>)



A ton avis, est-ce que c'est risqué d'envoyer une photo de son visage si on est habillé ?

- Faire attention au développement des intelligences artificielles, maintenant tout le monde peut faire des montages grâce à elles et créer des photos moqueuses rapidement et facilement en mettant un faux corps nu sous le visage de quelqu'un de réel (enquête Amina).
- Des montages grâce à des logiciels comme Photoshop, seule l'imagination de la personne qui détient la photo est la limite.
- Même si certains réseaux sociaux bloquent les téléchargements comme Instagram, cela n'empêche en rien les captures d'écran qui restent tout aussi dangereuses.



As-tu déjà envoyé un nude à quelqu'un et que cette personne s'en serve contre toi ?



Connais-tu les risques qui peuvent t'arriver si tu envoies un nude où on voit ton visage en photo ?

- Tu ne maîtrise pas la diffusion de la photo sur les réseaux sociaux. Même si tu l'envoies qu'à une seule personne de confiance, tu ne peux jamais savoir à qui elle va montrer la photo envoyée ou même l'envoyer à d'autres personnes.
- Il faut se méfier aussi des personnes qu'on pense connaître. Si tu es en couple et que demain ça se passe mal et que vous vous séparez, la personne peut chercher à se venger en diffusant ta photo. C'est ce qu'on appelle le revenge porn.
- Sans aller jusque-là, un garçon ou une fille à qui tu as envoyé un nude, peut tout à fait décider de le montrer à ses copines ou ses copains pour rigoler.
- Et si cette photo nue tombe entre les mains d'une personne malveillante, tu risques de subir une **sextorsion** : un chantage qui consiste à menacer un adolescent de diffuser des photos ou vidéos intimes s'il ne paye pas son agresseur.
- Dans le pire des cas, ta photo (ou vidéo) pourrait atterrir sur des sites pornographiques ou des sites du dark web si tu es mineur (sites pédophiles).
- Exemple de fait divers sur la pédocriminalité (<https://www.laprovence.com/article/faits-divers-justice/35718385014563/pedocriminalite-sur-snapchat-un-recidiviste-condamne-a-17-ans-de-reclusion-en-haute-garonne>)

- Pour se protéger, il vaut mieux éviter de se prendre en photo nu et de les envoyer. Si vous souhaitez malgré tout le faire, il vaut mieux éviter de faire apparaître votre visage.



A ton avis, est-ce que Kimberley a eu raison d'accepter de payer l'homme qui lui faisait du chantage ?

- **Non**, ce n'est pas le fait de payer l'homme qui va mettre fin au chantage.
- L'homme va voir qu'elle a peur et qu'elle coopère, le chantage ne va faire que continuer voir devenir de plus en plus insistant / exigeant.
- La bonne solution est d'en parler avec son entourage et d'aller porter plainte à la gendarmerie ou d'appeler une association de cybervictimes.
- Site de signalement (www.pointdecontact.net)
- Numéros de téléphone : **116 006** - France victimes ou **3018** pour victime de sextorsion



Quelle était la seule solution pour que Kimberley puisse s'en sortir ?

Ce qui a piégé Kimberley :

- Elle n'aurait pas dû accepter de lui envoyer une photo de son visage à un inconnu mais habillée, une IA peut recréer un corps nu en dessous d'un visage afin de servir de chantage.
- Elle n'aurait pas dû céder à son insistance en lui envoyant une photo d'elle nue avec son visage; toujours flouter son visage lors d'une photo de nude car si il y a une diffusion il y a aucun moyen de nous identifier.
- Elle n'aurait pas dû répondre au message de menace et prévenir un adulte.
- Elle aurait pu aussi porter plainte, signaler l'utilisateur à Snapchat, bloquer tous ses messages.



Comment on fait pour éviter que les gens mal intentionnés se servent de tes informations ou photos personnelles ?

- Il est important de bien paramétrer sa géolocalisation, sur des applications comme SnapChat, il est possible de gérer les personnes qui peuvent voir la localisation. Il ne faut pas autoriser tout le monde a pouvoir voir tout le temps où vous êtes.
- Ne pas partager ses informations avec n'importe qui.
- Même s'il vaut mieux éviter de le faire, si on envoie une photo personnelle, ou un nude à quelqu'un : ne pas montrer son visage.
- Bloquer et signaler une personne si elle demande la confirmation d'une donnée personnelle, c'est très bizarre.
- Si vous n'êtes pas reconnaissable sur la photo, la personne qui reçoit la photo n'a aucune preuve qu'il s'agit de vous.

Quiz

Indiquez aux jeunes qu'ils peuvent faire le quiz final pour finir la session et tester leurs connaissances !

Vous pouvez lire les questions et réponses possibles avec eux mais leurs réponses doivent rester individuelles

Question 1 :

Peut-on faire confiance à une personne qu'on ne connaît pas sur internet ?

- ✗ Oui si la personne est gentille et qu'elle me partage des informations sur elle
- ✓ **Non, même si elle semble gentille et bienveillante**
- ✗ Non, sauf si elle m'envoie des photos d'elle en premier
- ✗ Oui sans hésiter

Question 2 :

Si j'envoie une photo sur les réseaux sociaux :

- ✗ Personne ne peut rien faire
- ✗ Je maîtrise où elle va
- ✓ Elle peut être copiée, modifiée ou diffusée n'importe où
- ✗ Si je la supprime, elle disparaît des réseaux

Question 3 :

Un inconnu te contacte sur un réseau social. Il te dit qu'il est ton oncle et qu'il vient de créer un compte. Il te demande ton numéro de téléphone pour qu'il puisse t'appeler. Que fais-tu ?

- ✗ Je lui donne mon numéro de téléphone
- ✗ Je lui donne le numéro de téléphone de ma mère
- ✗ Je lui demande de ne plus m'envoyer de message
- ✓ Je le bloque et je le signale

Une fois que les jeunes ont pris connaissance de leur score au quiz, ils ont terminé le module.

Conclusion

Les réseaux sociaux c'est super :

Ça permet

- de rester informé,
- de se cultiver,
- de se divertir,
- de rester en contact avec nos amis, notre famille,

Mais il faut être vigilant !

- Reste toujours méfiant vis-à-vis des personnes que tu rencontres sur internet. C'est très facile de se cacher derrière un faux profil.
- N'oublie pas de bien paramétrer tes comptes. N'autorise pas systématiquement tout ce que te demande une application (géolocalisation, etc.)
- Ne partage pas tes informations avec n'importe qui. C'est comme d'aller dehors et donner ton adresse et ton nom au premier venu.
- Même s'il vaut mieux éviter de le faire, si tu veux envoyer une nude, ne montre pas ton visage. Comme ça personne ne pourra te reconnaître.
- Ne réponds pas à quelqu'un que tu ne connais pas qui te demande de confirmer des informations sur toi. Bloque cette personne ou signale-la.
- Si tu as un souci, ne reste jamais seul, parles-en à une personne de confiance.
- Site de signalement : <https://www.pointdecontact.net/>
- Numéros de téléphone : 116 006 - France victimes ou 3018 pour victime de sextorsion

Pour aller plus loin

A savoir : Les peines pour harcèlement sur internet seront portées à trois ans de prison et 45 000€ d'amende en cas de circonstances aggravantes. Si l'auteur du harcèlement sur internet est mineur, des sanctions spécifiques seront appliquées.

Ainsi, la peine maximale pour un auteur de harcèlement sur mineur et de plus de 13 ans sera de : jusqu'à 7500€ d'amende / jusqu'à un an de prison. Pour les mineurs de moins de 13 ans, des sanctions spécifiques seront appliquées. Dans tous les cas, ce sont les parents des auteurs mineurs qui devront indemniser la victime.

Enquête 3



Synopsis

Jules a 17 ans et suit un influenceur : Mr Wheelz. Un célèbre skater américain qui poste régulièrement des vidéos de ses figures sur un réseau social. Souvent, il fait ses vidéos de skate en portant des fringues stylées, bien au-dessus des moyens de Jules.

Un jour, Jules tombe sur un post dans lequel l'influenceur fait la promotion d'une paire de baskets en édition limitée avec une remise incroyable à tous les followers qui cliqueront sur le lien indiqué dans le post pour les commander sur le site. Jules voit que déjà plusieurs followers ont liké le post et n'hésite pas plus.

Jules clique dessus. En effet, la paire de AirJordan y est à 20€ ! Il s'agit d'un site qu'il ne connaît pas (non officiel et non sécurisé) mais il rentre toutes ses informations (adresse, numéro de carte bleue) et un mail lui annonce que la commande est en route.

Jules attend impatiemment sa commande et finit par la recevoir. Mais il est très déçu. La paire reçue n'a rien à voir avec celle de l'annonce. La qualité est n'est pas au rendez-vous et il a reçu deux pieds gauches. Il décide de se plaindre et renvoie des messages à l'influenceur mais il se fait bloquer. Il voit quelques semaines plus tard un post d'un des followers de l'influenceur qui dénonce l'arnaque de ce site, Mr Wheelz n'était pas au courant de la supercherie, mais en ne vérifiant pas son partenaire, cet influenceur a involontairement arnaqué une bonne partie de sa communauté.



Objectifs pédagogiques

Comprendre l'importance de protéger ses données personnelles

Reconnaitre les arnaques sur les réseaux sociaux

Être capable de protéger ses informations personnelles et notamment lorsqu'il utilise les réseaux sociaux

Indices

Question 1 :

Pourquoi Jules croit que cette offre est réelle ?

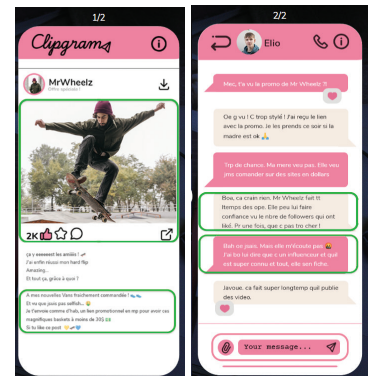
Indice 1 : Il y a 2 posts à sélectionner sur chaque capture d'écran.

Indice 2 : Sur la capture 1, il faut sélectionner les posts qui donnent confiance en la promotion, qui font croire qu'elle est réelle (la photo + le like de Jules + le descriptif commercial)

Indice 3 : Sur la capture 2, il faut sélectionner les posts qui montrent pourquoi l'influenceur est digne de confiance.

Réponse

Posts à sélectionner



Question 2 :

Quels éléments permettent de comprendre que c'est une arnaque ?

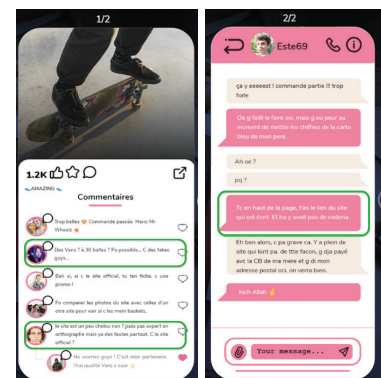
Indice 1 : Il y a 2 posts à sélectionner sur la première capture, et 1 post à sélectionner sur la deuxième capture.

Indice 2 : Les posts à sélectionner sont ceux d'utilisateurs qui sont dubitatifs sur l'annonce et le site.

Indice 3 : Le dernier post à sélectionner est celui d'Este69 qui montre une faille sur le site.

Réponse

Posts à sélectionner



Question 3 :

Quels indices montrent que l'influenceur n'était pas une personne de confiance ?

Indice 1 : La première capture est juste une autre promotion de l'influenceur. Cela n'a rien à voir avec l'arnaque de Jules.

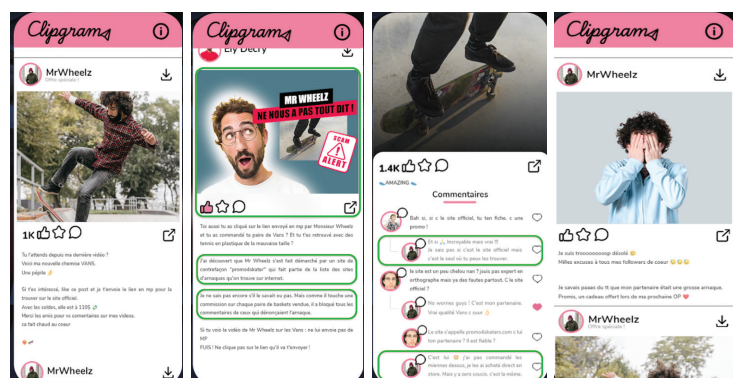
Indice 2 : La dernière capture est un post de l'influenceur qui s'excuse de l'arnaque. Il n'y a pas de preuves ici.

Indice 3 : Sur la deuxième capture un internaute explique qu'il a enquêté sur l'arnaque. Il apporte des preuves pour expliquer comment elle a été montée (3 posts à sélectionner)

Indice 4 : Sur la troisième capture, il faut trouver des preuves qui montrent que l'influenceur n'a pas vérifié si l'offre de son partenaire était une arnaque ou pas (2 posts à sélectionner)

Réponse

Posts à sélectionner



Débrief

Lorsqu'un jeune a fini et lève la main, il doit être sur l'écran "Prends la parole". Si d'autres jeunes n'ont pas encore fini, vous pouvez proposer à ceux qui ont fini de commencer à se poser les questions inscrites sur l'écran, et d'en discuter discrètement avec les autres joueurs qui ont terminé. Une fois que tous les joueurs ont fini, prenez la parole.

Ce temps de débrief est là pour vous permettre de poser des questions aux jeunes en les faisant réfléchir à leurs usages.

Vous pouvez reprendre les questions de l'écran "Prends la parole" :



Est-ce que tu as déjà contacté un influenceur pour acheter un des produits qu'il recommande ?

- Être influenceur est un métier, quand il fait une opération promotionnelle, il est rémunéré pour chaque article qui sera vendu grâce à lui.
- Il faut savoir que les offres que vous recevez sur les réseaux vous sont proposées à cause du tracking de vos données sur internet. Si vous faites une recherche pour vous acheter des baskets, il est fort probable qu'ensuite, sur Youtube ou Instagram, vous voyiez passer des publicités pour vous acheter des baskets.
- Attention aux copies de compte d'influenceurs connus faisant la promotion de faux concours.



Est-ce que ça t'est déjà arrivé que ce soit une arnaque

- Est-ce que tu as réussi à récupérer ton argent ? Comment ?



Sais-tu ce qu'il faut faire dans ce cas ?

- Stopper la conversation dès que le vendeur demande des informations personnelles (numéro de carte de crédit, téléphone, adresse etc...)
- Protéger ces fameuses informations personnelles en cas de piratage de compte et bien paramétrer ses comptes.
- Site d'information pour protéger ses données personnelles (<https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/reseaux-sociaux-comment-limiter-les-risques-pour-ma-vie-privee>)
- Ne pas utiliser son mot de passe pour tous les comptes.
- Bloquer et Signaler l'utilisateur pour bloquer son réseau d'arnaques.
- Ne jamais faire un paiement en physique / apporter de l'argent pour procéder à une transaction avec quelqu'un qu'on ne connaît pas (Vente sur LeBonCoin par exemple).
- Toujours passer par la plateforme d'échange d'argent sécurisée.



Comment sais-tu si un site commercial est fiable ou pas ?

- Faire attention au prix des annonces (prix trop beau pour être vrai)
- Attention au liens du type : "Bravo vous avez gagné un iPhone 14 suite à votre participation au concours "Blanc Noir" Cliquez ici pour récupérer l'argent :"
- Vérifier la présence d'un cadenas vert lors du paiement.
- Le contact renseigné ou le site de commerce est fiché lorsqu'on le cherche sur Google.
- Ne pas commander sur un site non fiable, regarder les commentaires, les avis, les retours et l'URL. Vérifier la réputation du site.



Comment reconnais-tu les arnaques que tu reçois par mail/SMS ?

- Faire attention à l'orthographe.
- Regarder l'adresse mail, le numéro de téléphone et si vous les connaissez pas, ne cliquez pas sur les liens.
- les sites institutionnels : Impôts, amendes de parking, OU les sites de livraison pour signaler qu'un colis est perdu, **ne communiquent jamais par SMS. Si vous recevez un lien de leur part dans un échange SMS : ne cliquez pas dessus.**
- Demander à une personne de confiance de vérifier au besoin.

Quiz

Indiquez aux jeunes qu'ils peuvent faire le quiz final pour finir la session et tester leurs connaissances !

Vous pouvez lire les questions et réponses possibles avec eux mais leurs réponses doivent rester individuelles.

Question 1 :

Peut-on commander sur n'importe quel site en sécurité ?

- ☐ Oui sur tous les sites.
- ☐ Non, seulement les sites avec des commentaires positifs.
- ☒ **Uniquement sur ceux qui sont sécurisés et qui ont des avis positifs.**
- ☐ Aucun site internet n'est sécurisé.

Question 2 :

Lorsque les influenceurs présentent des produits sponsorisés c'est :

- ☒ **Parce qu'ils gagnent de l'argent pour ça**
- ☐ Parce que c'est forcément un bon produit
- ☐ Parce qu'ils les ont achetés en faisant leurs courses.
- ☐ Parce qu'on les a obligés

Question 3 :

Tu contactes quelqu'un pour lui acheter le téléphone dont il parle sur les réseaux. Tu ne le connais pas et il te donne un rendez-vous pour l'achat, que fais-tu ?

- ☐ Je vais au rendez-vous avec l'argent
- ☐ Je vais au rendez-vous avec l'argent et accompagné d'un ami
- ☐ Je vais au rendez-vous sans l'argent
- ☒ **Je ne vais pas au rendez-vous et je bloque la personne**

Question 4 :

Tu reçois un message qui t'annonce avoir gagné une trottinette électrique alors que tu n'as pas participé à un concours. Que fais-tu ?

- ☐ Je clique sur le lien pour voir ce que c'est
- ☐ Je clique sur le lien pour renseigner mes informations
- ☒ **Je bloque / signale la personne**
- ☐ Je réponds au message

Conclusion

Les réseaux sociaux c'est super :

Ça permet

- de rester informé,
- de se cultiver,
- de se divertir,
- de rester en contact avec nos amis, notre famille,

Mais il faut être vigilant !

- Méfie-toi toujours des produits des influenceurs, ce ne sont pas des conseils d'amis qu'il donnent mais des collaborations commerciales.
- Pour acheter en ligne, vérifie que le site soit sécurisé, il y aura forcément un petit cadenas vert à côté de l'URL si le site est sécurisé.
- Site d'information pour protéger ses données personnelles (<https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/reseaux-sociaux-comment-limiter-les-risques-pour-ma-vie-privee>)
- Paramètre tes comptes, ne laisse pas traîner d'informations bancaires et protège tes mots de passe. Si tu te fais pirater ton compte, le pirate n'aura pas accès à tes numéros de carte.
- Si quelqu'un que tu ne connais pas t'envoie des pièces-jointes ou des liens, ne clique pas dessus, signale-le sur cette plateforme (<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PharosS1/>).
- Si cette personne te demande ton adresse ou tes codes de carte bleue : ne réponds pas et bloque cette personne. Tu ne dois en aucun cas donner tes numéros ou codes de carte bleue à une personne directement.
- Si tu as un souci, ne reste jamais seul, parles-en à une personne de confiance.

Une fois que les jeunes ont pris connaissance de leur score au quiz, ils ont terminé le module.

Enquête 4



Synopsis

Amina a 14 ans. Elle est amie avec Jules. Tous les deux aiment beaucoup faire des blagues sur Tom, un jeune de leur classe qui joue beaucoup aux jeux vidéos. Un jour, ils décident de se connecter tous les deux sur un jeu en ligne auquel joue Tom, pour se moquer de lui.

Tom comprend que l'un des personnages qui se moque de lui est Amina, car celle-ci lui fait les mêmes "blagues" qu'à l'école. Tom décide de se venger et de faire un montage photo d'Amina sur un corps nu. Il publie la photo sur le groupe de sa classe via un profil anonyme en révélant le nom d'Amina et en faisant courir des rumeurs sur elle.

Très vite, Amina reçoit toutes sortes de messages : des critiques, des moqueries, des messages malsains. Sur sa messagerie. Elle est submergée par le harcèlement et très rapidement, plus aucun de ses amis n'a de ses nouvelles. Elle a déménagé.



Objectifs pédagogiques

Identifier une situation de cyberharcèlement (reconnaître des messages qui s'apparentent à du harcèlement)

Comprendre les différentes conséquences du cyberharcèlement

Indices

Question 1 :

Quels posts expliquent la disparition d'Amina ?

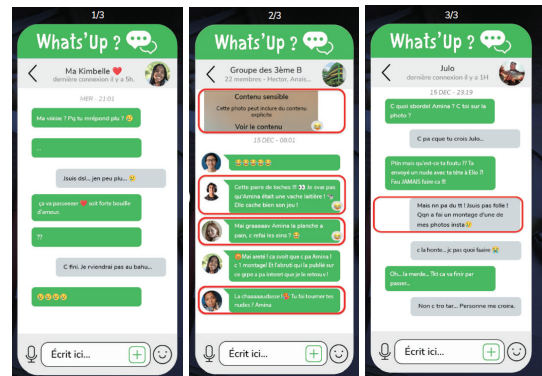
Indice 1 : Il n'y a pas de posts à sélectionner sur la capture 1 : il n'y a rien qui explique pourquoi Amina ne reviendra pas au collège.

Indice 2 : Dans la capture 2, 4 posts permettent de comprendre la situation dans laquelle était Amina. Ils expliquent que la situation était trop lourde à gérer pour elle !

Indice 3 : Dans la capture 3, Amina explique ce qui lui est arrivé dans un post. C'est celui-là qu'il faut sélectionner !

Réponse

Posts à sélectionner



Question 2 :

Qui a démarré le harcèlement d'Amina ?

Indice 1 : Parmi les trois personnes avec qui Amina a discuté récemment, il y a deux personnes avec qui elle n'est pas en conflit.

Indice 2 : C'est dans la conversation avec Julo qu'Amina parle de quelqu'un qu'elle n'aime pas beaucoup.

Indice 3 : Les posts à sélectionner sont tous sur la capture 3, ils parlent tous d'une personne en particulier.

Indice 4 : Deux posts sont sur les actes d'Amina, le dernier est sur la réaction de la personne.

Réponse

Posts à sélectionner



Question 3 :

Pourquoi Amina s'est faite harceler ?

Indice 1 : Dans une des conversations, Amina propose à Jules un plan pour se moquer de Tom. Il faut sélectionner le message qui le mentionne.

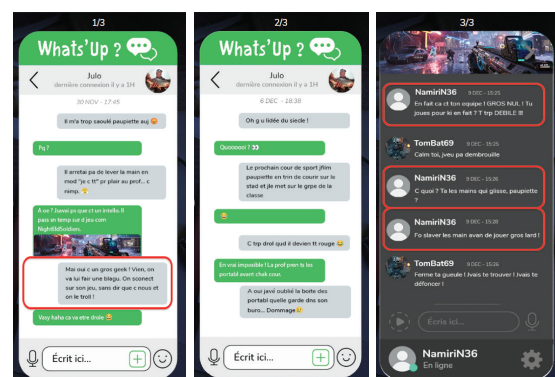
Indice 2 : Amina n'a pas pu filmer Tom en cours de sport car sa professeur récupère tous les portables en début de cours.

Indice 3 : Sur le premier écran, il y a un post d'Amina a sélectionné, elle explique ce qu'elle va faire à Tom.

Indice 4 : Sur le troisième écran, il faut sélectionner les posts qui sont la preuve que la blague d'Amina était en fait du harcèlement.

Réponse

Posts à sélectionner



Débrief

Lorsqu'un jeune a fini et lève la main, il doit être sur l'écran "Prends la parole". Si d'autres jeunes n'ont pas encore fini, vous pouvez proposer à ceux qui ont fini de commencer à se poser les questions inscrites sur l'écran, et d'en discuter discrètement avec les autres joueurs qui ont terminé. Une fois que tous les joueurs ont fini, prenez la parole.

Ce temps de débrief est là pour vous permettre de poser des questions aux jeunes en les faisant réfléchir à leurs usages.

Vous pouvez reprendre les questions de l'écran "Prends la parole" :



A ton avis, est-ce que c'est du harcèlement lorsqu'Amina a traité Tom de paupiette en cours de Maths ?

- Non, c'est une blague insultante et il est préférable de ne pas être insultant sur les réseaux comme dans la vie.
- **Faire preuve d'empathie** : Parfois, sur les réseaux sociaux, on oublie que derrière notre écran sur lequel on envoie des messages, il y a des personnes qui lisent ces messages !
- Sur les réseaux, comme dans la vraie vie, il faut être respectueux, poli, si on veut que les autres le soient aussi avec nous. Tu dois te comporter comme si tu rencontrais la personne physiquement.
- Il faut toujours se demander si on aimerait recevoir le message qu'on va poster.
- Si tu n'es pas sûr que ta blague soit gentille ou méchante pour la personne en face, imagine que ce soit quelqu'un d'autre qu'il la fasse sur toi et demande-toi comment tu te sentirais. Il vaut mieux toujours éviter de faire ce qu'on n'aimerait pas qu'on nous fasse.
- Rappelle-toi que derrière un pseudo, il y a une personne.



Est-ce que quelqu'un s'est déjà moqué de toi à répétition ?

- Comment t'es tu senti après ça ?
- Qu'est-ce que tu as fait pour essayer d'en sortir ?



Est-ce que tu t'es déjà moqué de quelqu'un de façon répétée ?

- Est-ce que tu t'es demandé comment s'est senti cette personne ?
- Est-ce que selon toi la personne se sentait bien dans ces moments ?
- Est-ce qu'elle t'a demandé d'arrêter de te moquer ?
- Est-ce que la personne répondait aux moqueries ?



A ton avis, est-ce que c'est du harcèlement lorsqu'Amina s'est moquée de Tom sur le tchat de son jeu-vidéo ?

- Oui, le harcèlement c'est le fait d'envoyer plusieurs messages indésirables pour le destinataire, de façon répétitive.
- Le harcèlement, c'est un effet de masse : soit une personne qui envoie des messages de façon répétée, soit plein de personnes qui envoient chacune un message indésirable à une cible.



A ton avis quels types de messages indésirables sont considérés comme du harcèlement ?

- Les intimidations, les menaces et les insultes
- Les moqueries, la diffusion d'images humiliantes et l'incitation de groupe à ridiculiser un individu
- La propagation de rumeurs
- Le sexting (envoi de messages textes, photos ou vidéos à caractère sexuellement explicite et suggestif)



Le harcèlement, cela peut pousser des élèves à changer d'établissement scolaire. Mais connais-tu les autres conséquences que ça peut avoir ?

Côté harcelé :

- Perte de confiance en soi
- Enfermement sur soi-même
- Suicide

Côté harceleur :

- Si la personne est majeure la peine peut aller jusqu'à 45000 € d'amende et 3 ans de prison.
- Si la personne est mineure (plus de 13 ans) la peine peut aller jusqu'à 7500€ d'amende et un an de prison.
- Pour un mineur, les parents du harceleur devront indemniser la victime.



Penses-tu que Tom a eu raison de se venger d'Amina ?

- **Non, il ne faut pas harceler un harceleur**
- Ça ne te permettra pas de te sortir du harcèlement que tu subis car le harceleur va continuer et va peut-être même le faire de façon encore plus forte / violente.
- Ne pas faire aux autres ce que tu n'aimes pas qu'on te fasse !
- La meilleure solution est d'en parler à des adultes et/ou des amis mais pas de se venger.
- Il existe aussi des numéros de téléphone gratuits que tu peux appeler :
 - le **3018**, pour les victimes de cyberharcèlement
 - le **3020**, pour les victimes de harcèlement à l'école
- Site d'information pour victimes de harcèlement (<https://www.info.gouv.fr/actualite/harcèlement-agressions-violences-trois-numeros-pour-aider-les-enfants-en-danger>)
- Pour signaler un harceleur ou des propos haineux : site de signalement (<https://www.point-decontact.net/>)



Penses-tu que Tom avait raison de répondre aux insultes d'Amina sur le tchat du jeu-vidéo ?

- Non, c'est pareil, la situation ne va qu'empirer et le harceleur sera de plus en plus violent.
- La meilleure solution est de bloquer un utilisateur pour qu'il ne puisse plus t'envoyer de messages.
- Tu peux aussi masquer les commentaires ou signaler l'utilisateur pour que les modérateurs puissent appliquer une sanction.
- Il est possible de porter plainte pour harcèlement afin que le harceleur reçoive une sanction.



T'es tu déjà fait passer pour quelqu'un sur internet pour «surveiller» une personne ?



As-tu déjà menti sur ton âge pour accéder à un jeu en ligne ou un réseau social ?

- La majorité numérique a été fixée à 15 ans. Car interagir sur les réseaux demande de connaître certaines choses pour se protéger et le faire correctement.
- Mentir sur son âge n'est pas une solution car cela peut te mettre en danger.
- Des informations complémentaires sur ce site : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/prevention/nos-conseils/cybersecurite/internet-et-les-jeunes>

Quiz

Indiquez aux jeunes qu'ils peuvent faire le quiz final pour finir la session et tester leurs connaissances !

Vous pouvez lire les questions et réponses possibles avec eux mais leurs réponses doivent rester individuelles

Question 1 :

Parmi ces exemples, qu'est-ce qui n'est pas du harcèlement ?

- ✓ Envoyer une fois un message méchant à quelqu'un qui vient de nous énerver.
- ✗ Commenter toutes les publications d'une personne en lui faisant des déclarations
- ✗ Envoyer tous les jours un sexto à quelqu'un qu'on aime
- ✗ Lancer une rumeur et dire à toute la classe de se moquer d'une personne sur un groupe en ligne

Question 2 :

Tu joues à un jeu en ligne et une personne de ton équipe te tire dessus et te fais perdre, que fais-tu ?

- ✗ Je lui dis : Espèce de merde ! J'te défonce à la prochaine partie !!"
- ✗ Je lui dis : "Eh on est dans la même équipe, enfoiré !"
- ✓ Je lui dis : Oh ! Vise mieux la prochaine fois ! J'ai perdu à cause de toi !"
- ✗ Je le signale

Question 3 :

Quelqu'un poste une photo de toi que tu trouves affreuse, d'autres personnes ont posté des commentaires pour se moquer de toi, quelle réaction devrais-tu éviter ?

- ✗ Ajouter un commentaire pour faire une blague sur la photo
- ✗ Demander de retirer la photo
- ✗ Demander de masquer les commentaires
- ✓ Ne rien faire

Question 4 :

Quelle est la chose la plus grave que peut faire une personne qui est harcelée ?

- ✗ Elle reste seule et triste, car ses amis ne lui parlent plus
- ✗ Elle supprime tous ses comptes sur les réseaux sociaux et ne vient plus à l'école
- ✗ Elle n'a plus confiance en elle
- ✓ Elle se suicide

Une fois que les jeunes ont pris connaissance de leur score au quiz, ils ont terminé le module.

Conclusion

Les réseaux sociaux c'est super :

Ça permet

- de rester informé,
- de se cultiver,
- de se divertir,
- de rester en contact avec nos amis, notre famille,

Mais il faut être vigilant !

- Demande-toi toujours si tu aimerais recevoir la blague que tu fais à quelqu'un, "ne fais pas subir aux autres ce que n'aimerais pas subir"
- Reste respectueux et poli comme tu aimerais que les autres le soient avec toi même si tu te sens protégé par un pseudo.
- Il est inutile de harceler un harceleur. Cela ne va rien arranger et juste empirer la situation entre vous deux.
- Il est inutile de répondre aux insultes cela ferait monter les insultes en cascades, il vaut mieux masquer les commentaires, signaler ou bloquer les harceleurs.
- Si tu as un souci, parles-en à une personne de confiance : des adultes ou des amis. Ne reste jamais seul face à ces attaques
- Site pour en savoir plus : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/prevention/nos-conseils/cybersecurite/internet-et-les-jeunes>
- Il existe aussi des numéros de téléphone gratuits que vous pouvez appeler :
 - le **3018**, pour les victimes de cyberharcèlement
 - le **3020**, pour les victimes de harcèlement à l'école
- Site d'information pour victimes de harcèlement : <https://www.info.gouv.fr/actualite/harcelement-agressions-violences-trois-numeros-pour-aider-les-enfants-en-danger>
- Pour signaler un harceleur ou des propos haineux : site de signalement : <https://www.pointdecontact.net/>

Pour aller plus loin

Comment réagir

- Signaler
- Bloquer
- Porter plainte

Sites internet utiles



Réseaux sociaux : comment limiter les risques pour sa vie privée ?

<https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/reseaux-sociaux-comment-limiter-les-risques-pour-ma-vie-privee>

Internet et les jeunes : conseils pour sa sécurité

<https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/prevention/nos-conseils/cybersecurite/internet-et-les-jeunes>



Signaler un contenu choquant

<https://www.pointdecontact.net/>

Signaler un contenu illicite de l'Internet

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PharosS1/>



Harcèlement, agressions, violences : trois numéros pour aider les enfants en danger

<https://www.info.gouv.fr/actualite/harcelement-agressions-violences-trois-numeros-pour-aider-les-enfants-en-danger>

Numéros utiles

Harcèlement, agressions, violences : deux numéros pour aider les enfants en danger :

119 : Le 119 est ouvert 24 h sur 24, 7 jours sur 7 pour les enfants, adolescents et jeunes majeurs (moins de 21 ans) victimes de violences psychologiques, physiques, sexuelles ou en situation de danger. Ce numéro s'adresse également aux proches susceptibles de signaler une violence commise sur un enfant. En 2021, près de 40 000 sollicitations ont été traitées. Le 119, c'est aussi un tchat et un dispositif spécifique en langue des signes française.

3018 : Le 3018 est un numéro d'écoute destiné aux jeunes victimes et / ou aux témoins de cyberharcèlement et de toutes formes de violences sur internet : revenge porn, chantage à la webcam, usurpation d'identité, exposition à des contenus violents. Un collégien sur quatre serait confronté au cyberharcèlement : moqueries, insultes, intimidations, rumeurs ou menaces en ligne, piratage de comptes, publication de photo ou vidéo privée ou à caractère sexuelle. Le 3018 accompagne les jeunes, leur parents et les professionnels sur ces problématiques. Ils aident même à faire supprimer du contenu non autorisé et qui relève d'un danger numérique. Le 3018 est accessible 6 jours sur 7, de 9 heures à 20 heures, par téléphone, par tchat en direct, via Messenger et WhatsApp et sur 3018.fr.

Enquête de satisfaction

Afin de faire évoluer le jeu, nous vous remercions de nous faire part de vos commentaires !
Pour cela, envoyez un e-mail à : numerique@fondation-ove.fr

UN GRAND MERCI A VOUS !

Conclusion

Bravo ! Vous êtes arrivés au terme du jeu.

Si vous n'avez pas encore fait toutes les enquêtes, n'hésitez pas à programmer une nouvelle séance.

Pour toute question ou remarque, nous nous tenons à votre disposition à l'adresse suivante : numerique@fondation-ove.fr.



F O N D A T I O N



L'AUDACE SOLIDAIRE